



Comité **Région SUD** Provence Alpes Côte d'Azur

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME

Alpes de Haute Provence - Hautes Alpes - Alpes Maritimes - Bouches du Rhône - Var - Vaucluse

SIRET : 782 812 994 000 21

☒ **Siège social** : Vélodrome des Olives, 184 Avenue des Poilus – 13013 MARSEILLE - Tel 04.91.12.23.10 ffcregionsud@gmail.com

☐ **Antenne** : Vélodrome de Costebelle, 83400 HYERES Tel 04.94.38.50.55

CONVOCAION - ORDRE DU JOUR

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE 2020
DIMANCHE 24 JANVIER 2021, à 13 H 00
Salle de L'ESPACE CULTUREL - Place du Général De Gaulle
(Centre Village – Parking de la Maison du Tourisme) - 83740 LA CADIERE D'AZUR

En raison de l'incertitude liée à la situation sanitaire au 24/01/2021, et à la problématique de jauge qui pourrait être imposée pour accueillir l'AG en présentiel, nous vous informons qu'en fonction des décisions gouvernementales au 20/01/2021, celle-ci se déroulera en Présentiel, hybride ou distanciel. Notre objectif étant de tenir notre Assemblée Générale en présentiel.

L'Assemblée Générale est organisée dans le strict respect des règles sanitaires qui seront en vigueur le 24/01/2021.

Monsieur Philippe DUMOULIN, référent COVID19, veillera au respect de ces règles sanitaires, en particulier au port du masque durant l'assemblée et accès à la salle exclusivement par un seul représentant par club.

Ordre du Jour : 13 h 00

- 1 - Ouverture de l'AG, par le Président du Comité Régional **Région Sud** Provence Alpes Côte d'Azur, Christian LAZARINI
- 2 - Lecture du PV de l'AG N-1, par le Secrétaire Général, Yohann SZYMCZAK
 - o Approbation par les Clubs
- 3 - Rapport moral, présenté par le Secrétaire Général, Yohann SZYMCZAK
 - o Approbation par les Clubs
- 4 - Rapport des Commissions
 - o VTT
 - o BMX
 - o CT
 - o ARBITRALE
 - o DISCIPLINE
 - o SPORTIVE
 - o FORMATION
- 5 - Rapport complémentaire d'activités, par Le Président, Christian LAZARINI
- 6 - Lecture du rapport financier par le Trésorier Général, Cédric GARAIX
- 7 - Rapport du Commissaire aux comptes, Éric BAUMANN
 - o Approbation par les Clubs
- 8 - Budget prévisionnel et objectif 2021
 - o Approbation par les Clubs
- 9 - Questions diverses. A envoyer au siège du Comité Région Sud – Vélodrome des Olives – 184 Avenue des Poilus – 13013 MARSEILLE. Pour le 08/01/2021 au plus tard (RAR)
- 10 - Remise des Récompenses aux Présidents des clubs pour les récipiendaires (en raison des mesures sanitaires les récipiendaires ne sont pas invités sur l'AG)
- 11 - Election du Conseil d'Administration (2021 – 2024)
 - o Résultat des Elections avec présentation des membres élus du CA
 - o Réunion du Conseil d'Administration



CROS
PACA



Comité **Région SUD** Provence Alpes Côte d'Azur

FEDERATION **F**RANCAISE DE **C**YCLISME

Alpes de Haute Provence - Hautes Alpes - Alpes Maritimes - Bouches du Rhône - Var - Vaucluse

SIRET : 782 812 994 000 21

- Election du nouveau(elle) président(e) du Comité Régional par L'Assemblée Générale
- 12 - Election des délégués au Congrès Fédéral du 27 Février 2021
 - Présentation des candidatures
 - Les candidatures doivent être envoyées au Siège du Comité Région Sud pour réception **au plus tard le 19/01/2021**
(Nom – Prénom – N° de licence – Qualité)
 - Election des délégués et suppléants par L'Assemblée Générale
- 13 - Mot de la fin du Président du Comité Régional.

Fait, à Marseille, le 22 Décembre 2020

Christian LAZARINI
Le Président du Comité Régional

